

LUTTER CONTRE L'ABSENTEISME EN ESSMS

Objectifs

- Définir la notion d'absentéisme et appréhender ses caractéristiques pour cibler ses actions.
- Se doter d'outils d'analyse et de moyens opérationnels.
- Adopter un cadre d'analyse de l'absentéisme au travail qui puisse servir de repères pour un plan d'action personnalisé et durable.

Public : Cadres dirigeants, cadres intermédiaires ou de proximité.

Pré-requis : Connaissances de base relatives à une fonction managériale et aux métiers du secteur sanitaire, social et médico-social

Durée : 2 jours (14h)

Dates-Lieu : 14, 15 septembre 2020 à Bordeaux

Tarif : 430 € à Bordeaux

Tarif : Intra-muros / Inter-établissements, nous consulter

Méthodes pédagogiques

- Formation-action basée sur une méthodologie interactive centrée sur les participants, axée sur le développement et l'échange de leurs expériences professionnelles.
- Alternances d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques.
- Échanges réflexifs à travers des exercices et cas concrets illustrant des situations de terrain apportées par les participants ou la formatrice.
- Proposition d'ateliers pratiques et de travaux en groupe, sous-groupes et individuels.
- Boîte à outils : fiches mémos.

Modalités d'évaluation

Suivi de l'exécution : Vérification des connaissances durant la formation par la passation d'un QCM.

Appréciation des résultats : Bilan à chaud et questionnaire individuel d'évaluation.

Contenu

J1 - L'absentéisme en ESSMS : de quoi parle-t-on ?

- Définition, causes et conséquences sur l'institution, le travail, l'équipe et les usagers
 - Zoom sur les conditions de travail, l'organisation et le rapport au travail, les caractéristiques des professionnels et du public accueilli, la conciliation travail et hors travail...

✓ **Appréhender le cadre légal et juridique**

- Maîtriser les droits et les obligations de chacun
 - Prendre conscience de la responsabilité de l'employeur sur la santé de ses salariés.
 - Rappel sur les droits et les obligations du salarié.

J2 - Les repères pour l'action

- Identifier les préalables à l'action
 - Procéder à un diagnostic de la situation.
 - Calculer le taux d'absentéisme et l'interpréter de façon globale et systémique.
- Élaborer un plan d'action adapté pour prévenir et réduire l'absentéisme
 - Formaliser des objectifs clairs, réalistes, personnalisés et durables.
 - Fédérer son équipe : formaliser un objectif commun et une vision partagée.

✓ **Créer une dynamique collective**

- Développer des outils managériaux pour renforcer le dialogue social
 - Impliquer les différents acteurs dans la démarche : favoriser l'intelligence collective, le développement interdisciplinaire, la collaboration, la concertation...
 - Réfléchir sur la reconnaissance au travail et du travail, le soutien, l'implication, l'engagement...
 - Ecouter et communiquer régulièrement avec son équipe (individuellement, collectivement).
 - Quelles mesures pour favoriser la stabilité, la fidélisation, la qualité de vie, le bien-être au travail ?
- Assurer un suivi du plan d'actions mis en place
 - Analyser les résultats obtenus et croiser les données recueillies pour visualiser la situation et servir de supports à la discussion.

Intervenant pressenti

Une chargée de formation de l'OAREIL, diplômée en psychologie du travail et des organisations **OU** un cadre infirmier et ingénieur qualité.